

Maître d'ouvrage :  
Association L'Atre de la Vallée

## **EXTENSION POUR UN FATH II AU BEUBOIS A ORBEY**

---



DCE – Février 2024

DPGF

**LOT 10 : ISOLATION OUATE DE CELLULOSE**

<b>DECOMPOSITION DU PRIX FORFAITAIRE</b>					
<b>OBLIGATION DE VERIFICATION DES QUANTITES</b> (figurant dans le cadre de décomposition du prix forfaitaire) Il est rappelé que les quantités établies par l'équipe d'ingénierie ou Maître d'Oeuvre n'engagent pas sa responsabilité (circulaire du 9 mars 1982) vis-à-vis des entreprises (ou envers le Maître de l'Ouvrage) et ne sont données qu'à titre indicatif. Si l'entreprise considère ces quantités comme base de l'établissement de ses prix, elle engage sa responsabilité.					
n°	désignation	u	Q	PU	PT
<b>A</b>	<b><u>FATH 2: FOYER DE VIE</u></b>				
<b>1.</b>	<b>ISOLATION EN TOITURE</b>				
1.01	Isolation de 360 mm en ouate de cellulose en toiture	m2	350		
<b>2.</b>	<b>ISOLATION DANS MOB</b>				
2.01	Isolation de 380 mm en ouate de cellulose dans MOB extérieurs	m2	270		
<b>FATH 2 : Total Hors Taxes H.T (en Euros €)</b>					<b>- €</b>

**Total Hors Taxes H.T.**

Taxe sur la valeur ajoutée T.V.A. de 20 %

 - €

**Total Toutes Taxes Comprises T.T.C.**

 - €

Fait à.....le.....

L'entrepreneur  
(cachet et signature)